



LA FEDERATION COMMUNIQUE

SALAIRES

JUSQU'À PLUS 10% CHEZ BENEDICTA (59)

Après plusieurs jours de grève et de mobilisations à différentes périodes, impulsées par la Cgt et la Cgc, les salariés de l'entreprise Benedicta du groupe Heinz avaient arraché pour l'année 2022 de francs succès revendicatifs.

Ces actions ont imposé des avancées sur les salaires, les primes mensuelles (transport, chèques déjeuner, remplacement, forfait étape pour les commerciaux), les primes annuelles comme celle des vacances. A également été arrachée une prime dite « de partage de la valeur » de 1 000 €.

Ce qui signifie concrètement qu'un salarié au coefficient 145 ayant un salaire de 1 864,81 € au 1er février voit son salaire passé à 2 064,69 € au 1er octobre soit une augmentation de 10,7 %.

L'unité, la solidarité, la ténacité, la persévérance collective et syndicale des salariés a permis de gagner des avancées sociales qui participent au maintien et à la progression du pouvoir d'achat des salariés du groupe Heinz France. Avec l'intersyndicale, les salariés restent solidaires et déterminés pour défendre leur pouvoir d'achat et leurs conditions de travail. Ils restent vigilants quant au développement de leur entreprise et leurs emplois. Et ils se mobilisent déjà pour la journée nationale d'action du 10 novembre.

Montreuil,
Le 3 novembre 2022